APPEL D'OFFRES NATIONAL
REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
(AO N° 2014 D 3896)

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres national **N° 2014 D 3896** pour la réalisation des travaux :

CREATION DEPART 30 KV SIDI MEHREZ MIDOUN DJERBA.

Relevant de la Direction Régionale de la Distribution Sud.

Les entreprises spécialisées justifiant d'un agrément de type B2 Catégorie 3 ou plus du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat ainsi que de références techniques et financières suffisantes et désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer le dossier dès la parution du présent communiqué, auprès de la STEG **District de Djerba** moyennant le paiement d'un montant de trente Dinars (30 DT) non remboursable.

Les offres doivent parvenir par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG/DDI contre décharge au plus tard, le **Mardi 28 Octobre 2014** à **09H00** délai de rigueur. Le cachet du bureau d'ordre central de la STEG faisant foi, au nom de :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS
DE LA DIRECTION DE LA DISTRIBUTION DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITE ET DU GAZ
38, RUE KAMEL ATATÜRK 1021 TUNIS

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 D 3896 :
CREATION DEPART 30 KV SIDI MEHREZ MIDOUN DJERBA

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions d'appel d'offres et accompagnées des pièces suivantes en cours de validité et en originales ou en copies certifiées conformes :

* Caution bancaire de soumission d'une valeur forfaitaire de **2500DT**.
* Copie de l'agrément cité ci-dessus datant de moins de cinq ans.
* Certificat d'affiliation à la CNSS.
* Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par soi même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
* Déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur (les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet).
* Attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
* Extrait du registre de commerce.
* Fiche technique dûment remplie et signée.

Il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être accompagnée par l'agrément et ce sous peine de rejet de l'offre.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de trois mois à partir de la date limite de réception des offres qui est fixé au **Mardi 28 Octobre 2014** à **09H00**, le cachet du bureau d'ordre central (BOC) de la STEG/DDI faisant foi. Toutes les offres reçues après cette date et heure limites seront considérées comme nulles et non avenues.

N.B : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est non publique.